

## BOULANGERIE DE MURON

### NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

L'article L. 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être annexée au compte financier unique. La présente note répond à cette obligation.

Pour mémoire, le compte financier unique :

- est établi en fin d'exercice par le maire,
- est le bilan financier de la commune. Il rend compte des opérations budgétaires exécutées.
- rapproche des prévisions budgétaires inscrites au budget primitif des réalisations effectives, en dépenses et en recettes, pour les deux sections,
- se présente de la même manière que le budget pour permettre la comparaison et présenter les résultats comptables de l'exercice.

Le compte financier unique comporte deux grandes sections bien distinctes :

- **La section de fonctionnement** qui concerne la gestion courante de la commune,
- **La section d'investissement** qui retrace les opérations non courantes, ponctuelles, de nature à modifier le patrimoine de la commune.

Contrairement à un budget qui doit être équilibré (dépenses = recettes pour chaque section), le compte financier unique fait ressortir des écarts entre les dépenses et les recettes de chaque section. Son objectif est de dégager les résultats de l'exercice.

On note une exécution financière saine au service des habitants.

## Note de présentation du compte financier unique 2025 Budget secondaire

### 1. La section de fonctionnement

#### 1.1 Résultat

##### a) Résultats de fonctionnement pour l'année 2025

Recettes de fonctionnement	10 666.04€
Dépenses de fonctionnement	- 0 €
Résultats de l'année 2025	10 666.04 €

#### 1.2 Analyse

##### Les dépenses de fonctionnement :

Les dépenses de fonctionnement regroupent toutes les dépenses de gestion courante nécessaires au bon fonctionnement des divers services communaux notamment :

- **1) Les charges à caractère général (chapitre 011)**

Ce chapitre contient toutes les dépenses relatives aux bâtiments communaux, à l'énergie, aux frais de communication, aux contrats de maintenance et prestations de services, aux assurances, aux achats de petits matériels et d'entretien courant, aux fournitures administratives et scolaires, aux fêtes et cérémonies, à l'impression du bulletin municipal, aux taxes foncières payées par la commune, ...

Pour 2025, nous n'avons pas eu de charges à caractère général, ce qui fait un écart par rapport à nos prévisions de 37 378.44€.

- **2) Les charges de gestion courante (chapitre 65)**

Nous n'avons pas eu de charges de gestion courante

### Récapitulatif des dépenses de fonctionnement

Chapitres	Intitulés	CA 2024	CA 2025	Variation
011	Charges à caractère général	6 484.81	0	+ 193 %
65	Autres charges de gestion courante	0	0	
<b>Total des dépenses</b>		<b>6 484.81</b>	<b>0</b>	<b>+193%</b>

### Les recettes de fonctionnement :

Les recettes réelles peuvent être classées en plusieurs catégories selon leur origine :

- Les dotations de l'État (dont la dotation globale de fonctionnement) et les participations d'autres collectivités
- Les produits des services
- Les revenus des immeubles communaux

#### **1) Les autres produits de gestion courante (chapitre 75)**

Il s'agit notamment des loyers encaissés. Le montant des loyers encaissés en 2025 est de **10 665.56 €** (montant en légère hausse par rapport à 2024 : 10 302.23€ après une baisse par rapport à 2023 : 13 283.95€ suite à la baisse du loyer de la boulangerie).

### Récapitulatif des recettes de fonctionnement

Chapitres	Intitulés	CA 2023	CA 2024	CA 2025	Variation entre 2024 et 2025
R002	Excédent de fonctionnement reporté	43 266.08	23 561.02	27 378.44	16.20%
75	Autres produits (dont loyers)	13 283.95	10 302.23	10 666.04	3.53%

## 2. La section d'investissement

### 2.1 Résultat

#### a) Résultats d'investissement pour l'année 2025

Recettes d'investissement	0 €
Dépenses d'investissement	- 5 833.33 €
Résultats de l'année 2025	- 5 833.33 €

#### b) Excédent ou déficit à reporter au budget primitif 2025

Excédent de 30 714.17€

#### c) Solde des restes à réaliser : 9 957.40 €

## **2.2 Analyse**

### **Les dépenses d'investissement :**

Ce sont des dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité et le remboursement du capital des emprunts contractés.

#### **- 1) Chapitres 21 et 23**

Le principal investissement réalisé en 2025 pour un montant de 5 833.33€ est l'acompte de 40% pour les travaux de terrassement et de démolition.

### **Les recettes d'investissement :**

Ces recettes englobent les ressources propres, les recettes perçues liées aux projets d'investissement retenus, les recettes en lien avec l'urbanisme (la taxe d'aménagement) et, si besoin, les emprunts nouveaux.

Pour l'année 2025, nous n'avons pas eu de recettes d'investissement.